

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL 325-36-74
C. C. P. 1248-74 PARIS

La récente disparition de 25 prisonniers politiques, soulignée dans le dernier communiqué d'AMNESTY INTERNATIONAL (cf DIAL D 95), braque de nouveau les projecteurs de l'actualité sur le Brésil. Une fois encore, les agissements de la police brésilienne posent la question des méthodes qu'elle utilise. Qui sont donc ces policiers qui défraient la chronique internationale?

1- HISTORIQUE

1958 - Fondation par le général Amaury Krueel, chef de police du District Fédéral de Rio, du "Groupe Spécial de Combat contre la délinquance" afin de mettre un terme à la vague de banditisme qui ravage alors la région de Rio de Janeiro.

C'est ce groupe qui donnera naissance, plusieurs années plus tard, à "L'Escadron de la Mort".

Le général refusera par la suite cette paternité: "J'ai simplement ordonné que les policiers ne se laissent pas tuer" (VEJA du 29/7/70 et JORNAL DO BRASIL du 12/3/70).

La sélection des membres de ce Groupe Spécial est faite par le commissaire Milton Le Cocq. Les activités de ce groupe entrent en récession à la suite de l'assassinat par erreur d'un chauffeur d'une station de radio.

1964 - Mort du commissaire Le Cocq par le malfaiteur "Cara de Cavallo" (Face de Cheval). Le Secrétaire d'Etat à la Sécurité Publique est alors le général Gustavo Borges. Cet assassinat provoque le renouveau de l'activité policière dans la répression du banditisme. C'est alors que l'on commence à parler explicitement de "L'Escadron de la Mort", section de l'Etat de Guanabara.

"Face de Cheval" trouve la mort dans une descente de police de l'Escadron à Cabo Frio, conjointement avec trente autres malfaiteurs. Puis nouvelle récession.

1966 - Une médaille du "Mérite policier du Détective Le Cocq" est créée et reconnue par la loi n° 2352

Janvier 1968 - Fondation de "L'Ecurie du Détective Le Cocq" à Rio de Janeiro. Ses activités se déploient sous le nom de "Escadron Motorisé". Le Secrétaire d'Etat à la Sécurité Publique est alors le général França de Oliveira. (Le sigle E.M. sera officiellement supprimé en juillet 1970 en raison des équivoques qu'il recouvre).

Les activités du groupe sont débordantes, puisque la presse (JORNAL DO BRASIL du 20/4/70) parle déjà de quelques 1.000 exécutions par les policiers de l'Escadron de la Mort dans l'Etat de la Guanabara (ville de Rio) et dans l'Etat de Rio de Janeiro, entre janvier 1968 et début 1970.

But de "L'Ecurie Le Cocq": définir les droits et les devoirs des amis de Milton Le Cocq dont la vie et la mort sont "une réponse à ceux qui sous-estiment ou dédaignent la classe des défenseurs de la Loi".

Président d'honneur: le journaliste David Nasser (de la revue O CRUZEIRO). Directeur: Euclides Nascimento, membre du Groupe Spécial de Combat contre la Délinquance, et commissaire de police dans le quartier de Botafogo, à Rio de Janeiro. Principaux associés: Angelino Moliterno (détaché à São Paulo en fin 1968), Gomes Talarico, Hélio Guaiuba Nunes.

Août 1968 - Naissance de l'Escadron de la Mort de São Paulo. L'inspecteur Davi Romeiro Paré est tué par le gangster "Saponga". La répression est immédiate: des dizaines de malfaiteurs sont exécutés sommairement.

La vague d'activités de cette section locale est surtout importante après l'Acte Institutionnel n° 5 du 13 décembre 1968 (pleins pouvoirs au président de la République), au point qu'en janvier et février 1969, la presse en parle avec une abondance extraordinaire. On dénombre plus de 100 morts à São Paulo pour l'année 1969 (JORNAL DO BRASIL du 3/3/70).

C'est l'époque où apparaît un nouveau personnage de l'Escadron de la Mort: le "public relation" qui communique à la presse le nom des dernières victimes et l'endroit où les journalistes pourront les trouver. Le policier s'affuble de noms poétiques: "Rose Rouge" à Rio de Janeiro, et "Lys Blanc" à São Paulo. Dans cette dernière ville, on s'accorde à reconnaître que "Lys Blanc" est en réalité le commissaire Alberto Barbour.

Fin 1969 - Campagnes de presse indignées contre l'existence et les agissements de l'Escadron de la Mort, de la part en particulier des journaux O ESTADO DE SÃO PAULO et JORNAL DA TARDE.

Premières tentatives pour ouvrir un procès contre ces agissements de la police, en particulier dans l'Etat de l'Espírito Santo.

Juillet 1970 - Assassinat à São Paulo de l'inspecteur Agostinho Gonçalves par le gangster Adjuvan Nunes ("Guri"). C'est le commencement d'une nouvelle vague d'assassinats de malfaiteurs. La revue VEJA du 29/7/70 publie des statistiques et des graphiques: en 21 mois, à São Paulo, les journalistes comptent 123 cadavres retrouvés, criblés de 2.351 balles du calibre de la police; l'âge moyen des victimes oscille entre 19 et 25 ans.

L'assassinat de "Guri" par l'Escadron de la Mort provoque une vive réaction chez les juges de São Paulo qui ouvrent une enquête sur la question.

2- LE PROCES DE SÃO PAULO

17 août 1970 - Une commission spéciale d'enquête publie son rapport, signé par le procureur général Laerte Sampaio et adressé au colonel Danilo de Sá da Cunha, secrétaire d'Etat à la Sécurité Publique de São Paulo.

On lit: "Angelino Moliterno, José Giovanini, Ademar Costa, João Trali, José Astorige Correa, Ademar Augusto de Oliveira, Antônio Augusto de Oliveira, Fernando Valverde, José Alves da Silva ("Zé Guarda") et les chauffeurs Nelson Querido, "Bruno" (...) se sont associés aux trafiquants de stupéfiants José Iglesias et Valdomiro Maia dans le but d'assurer la vente de la drogue saisie par la police. Ces policiers exigeaient des trafiquants de l'argent et des stupéfiants en paiement de leur liberté de trafic. En effet, alors que presque tous ces policiers sont des toxicomanes, ils exerçaient une sévère répression à l'encontre des concurrents. Une faible partie seulement des stupéfiants saisis était présen-

tée aux autorités policières pour l'établissement du flagrant délit. Le reste était livré au réseau de trafiquants contrôlé par José Iglesias ("Juca") et Valdomiro Maia ("Miroca") pour être vendu et rapporter ainsi aux policiers des bénéfices substantiels et illicites (...). Tout se passa bien jusqu'au jour où "Juca" et "Miroca" entrèrent en concurrence et où cessa la societas celeris. Les policiers ci-dessus prirent le parti de "Juca" et en vinrent à le protéger au détriment de "Miroca" en éliminant les membres du réseau concurrent. D'où la succession de morts chez les trafiquants..."

2 octobre 1970 - Première inculpation de 16 policiers de São Paulo pour assassinat. C'est le résultat des démarches entreprises deux mois plus tôt par le Parquet.

Le président du Tribunal de São Paulo, M. Cantidiano Garcia de Almeida, avait chargé le juge Nelson Fonseca d'ouvrir le dossier de cette affaire. Ce dernier nomme le juge Hélio Bicudo pour l'instruire. M. Fonseca parle ouvertement dans son rapport du "silence des autorités responsables de la Sécurité Publique" dont l'absence de réaction donne "un appui et un stimulant" aux membres de l'Escadron de la Mort. Dans une interview à la presse, il accuse nommément la police: "Nous avons la preuve que les membres de l'Escadron appartiennent vraiment à la police."

Le travail du juge Bicudo aboutit à l'inculpation de 16 policiers: les commissaires Ernesto Milton Dias, Sérgio Fleury, Alberto Barbour, les policiers Walter Polim ("Brasileiro"), João Bruno ("Bruno"), Astorige Correa ("Correinha"), Angelino Moliterno ("Russinho"), Antônio de Oliveira, (C. Antunes ("Goaino"), Eduardo Xavier ("Xavier"), Nathaniel de Oliveira ("Nathaniel"), José de Oliveira ("Gustavo"), Ademar de Oliveira ("Fininho"), João Trali ("Trailer"), José Campos Correa ("Campão") et Abílio Alcarpe. Ils sont accusés de l'assassinat de "Nego Sete", survenu en novembre 1968.

D'autres inculpations suivent bientôt pour l'assassinat de "Risadonha" (décembre 1970), "Luciano" et "Paraiba" (février 1971); pour la tentative d'assassinat de "Mário Ladrão" (mars 1971) et pour l'assassinat de huit prisonniers de droit commun (avril 1971).

27 avril 1971 - La Chambre d'Accusation prend l'arrêt de mise en accusation devant la Cour d'Assises pour Ademar de Oliveira ("Fininho"), Nelson Querido et Luis Carlos Ferreira. Ils sont aussitôt placés en détention préventive.

Nelson Querido, chauffeur, est condamné à 7 ans de réclusion le 1er décembre 1971.

Un autre accusé, José Alves da Silva, agent de police, est condamné à 19 ans et 11 mois de réclusion le 17 septembre 1971. Il est en outre accusé de 20 autres assassinats et de 15 vols et racket. Dans le prononcé de la sentence de condamnation, le juge le traite de "tueur froid et sans âme, canaille, malhonnête, brutal et corrompu".

Quant à Ademar de Oliveira, il s'évade officiellement le 1er juillet 1971. Grand ami du commissaire Fleury, il revient, depuis, fréquemment au Brésil où il circule librement. Il a failli être arrêté de nouveau en mars 1973.

Mai 1971 - Le Suprême Tribunal Fédéral rejette la demande d'habeas-corpus déposée en faveur du commissaire Fleury. Cette demande était destinée à empêcher que soit prise à son encontre la mesure de détention préventive, préalable nécessaire à la comparution devant la Cour d'Assises.

5 juin 1971 - La Commission Centrale de l'Episcopat brésilien condamne l'Escadron de la Mort dans ces termes:

"Nous le faisons en raison du caractère hautement subversif et terroriste que (cette organisation) assume avec ses méthodes contre la paix sociale; nous le faisons en raison de l'immoralité intrinsèque de ses objectifs, en se constituant en tribunal parallèle et clandestin, et en faisant justice elle-même, sans jugement et en marge de la Justice; nous le faisons en raison de la manière lâche d'assassiner des citoyens, probablement délinquants, mais que l'on arrache de leur prison où ils attendent leur jugement et leur éventuel châtement; nous le faisons en raison de ses liens secrets, mis en évidence maintenant, avec des faux policiers ou avec des trafiquants de stupéfiants et des marginaux; nous le faisons enfin, en raison de l'audace et de l'arrogance avec lesquelles elle affronte la véritable justice en la provoquant et en essayant de la démoraliser. Nous nous déclarons totalement solidaires des juges intègres, soit de la Justice d'Etat, soit du Tribunal Suprême Fédéral qui, avec honnêteté et fermeté, introduisent en jugement les crimes des Escadrons de la Mort..." (cf DIAL D 6).

15 juin 1971 - "Accident" du P. Gérard Mauzeroll, canadien, curé dans la banlieue nord de São Paulo et témoin à charge n° 1 contre le commissaire Fleury: il a photographié l'Escadron de la Mort (dont Fleury, qui, à l'époque, avait un bras dans le plâtre) au moment de l'assassinat de "Nego Sete".

Le P. Mauzeroll est en effet victime d'une chute grave (traumatisme crânien) en tombant du haut des échafaudages de son église.

Un an plus tard, au Paraguay, le policier Ademar de Oliveira ("Fininho") se vante publiquement d'être l'auteur de l'attentat. Incarqué à l'époque à São Paulo, il sortait librement; c'est au cours de l'une de ces sorties qu'il était monté dans l'échafaudage pour attendre le P. Mauzeroll.

Juin 1971 - Le procureur Henrique Vaillatti Filho demande à la Justice Militaire de São Paulo l'ouverture d'une enquête policière (IPM) contre le journaliste Percival de Sousa, du JORNAL DA TARDE, pour atteinte à la Sécurité Nationale: par ses reportages sur l'Escadron de la Mort, il est accusé d'incitation à l'animosité de l'opinion publique contre le gouvernement.

L'affaire n'a pas de suite.

Juin 1971 - La Cour d'Appel de São Paulo refuse de déssaisir la juridiction civile du procès de l'Escadron de la Mort. La Justice Militaire avait en effet essayé d'obtenir que les inculpés soient transférés sous juridiction militaire sous prétexte de "sécurité nationale".

Juillet 1971 - Le général Nilo Canepa, directeur général de la Police Fédérale déclare que le ministre de la Justice a la possibilité de faire passer le procès de l'Escadron de la Mort sous juridiction fédérale.

Le 4 août 1971, deux jours après la mise à l'écart du juge Bicudo, le ministre de la Justice, M. Alfredo Buzaid, fait savoir que le procès reste sous juridiction de chaque Etat.

1er juillet 1971 - Attentat manqué contre le juge Bicudo. C'est le policier Ademar de Oliveira ("Fininho") qui en était chargé. Celui-ci s'enfuit alors de prison.

5 juillet 1971 - Faux attentat contre le commissaire Fleury.

2 août 1971 - Le juge Bicudo est déssaisi du dossier de l'Escadron de la Mort. Motif officiel: "Mission remplie pour l'essentiel dans l'accomplissement de la tâche spécifique qui lui a été confiée".

En réalité, cette décision a été précédée d'une conversation de cinq heures entre le procureur général de l'Etat de São Paulo, M. Oscar Xavier de Freitas, et le chef de cabinet du ministre de la Justice, M. Grecco. Ce dernier a fait pression sur le procureur pour obtenir le départ du juge Bicudo.

14 août 1971 - Vols de documents dans le bureau du juge Bicudo. Des trois personnes ayant commis le vol, deux sont des militaires agissant pour le compte du Service National d'Information (SNI). But de l'opération: compromettre le juge Bicudo dans des affaires de fraude fiscale.

Mars 1972 - Arrêté en janvier 1972 pour la Nième. inculpation, le policier Astorige Correa ("Correinha") s'évade officiellement le 9 mars suivant. Entre-temps, il avait été vu plusieurs fois en liberté dans la ville de São Paulo. Le jour de son "évasion", il donnait une interview à un journaliste de JORNAL DA TARDE.

Il se livre à la police le 8 septembre 1972.

Est actuellement toujours en prison.

août 1972 - Bilan des procès ouverts contre l'Escadron de la Mort pour les années 1968 et 1969:

39 instructions judiciaires sont terminées et les suspects inculpés. 8 l'ont été par le juge Bicudo, et 31 par le juge Djalma Lúcio qui lui a succédé.

Une quarantaine de policiers de São Paulo sont ainsi inculpés, dont:

- Astorige Correa ("Correinha") 20 fois
- Ademar de Oliveira ("Fininho") 14 fois
- Sérgio Fleury 10 fois
- João Tralli ("Trailer") 10 fois.

Dates marquantes dans la carrière du commissaire Fleury

4 novembre 1969: mort de Carlos Marighela, chef de l'Alliance pour la Libération Nationale (ALN).

novembre 1970: mort de Joaquim Ferreira, successeur de Marighela.

17 septembre 1971: mort de Carlos Lamarca, chef de l'Avant-Garde Révolutionnaire du Peuple.

Novembre 1972: Démantèlement du gang brésilien de racket et de drogue internationale: la "mafia du Brésil". C'est le commissaire Fleury qui a dirigé l'enquête. Mais des suspicions s'élèvent bien vite sur la **version** policière de cette affaire.

25 février 1973 - Assassinat à Rio de Janeiro du commissaire Otávio Gonçalves Moreira, de São Paulo. Un commando de l'ALN revendique par la suite la responsabilité de cet assassinat.

3- L'ESCADRON DE LA MORT DANS LES AUTRES ETATS DU BRESIL

Guanabara (ville de Rio de Janeiro)

Le 8 juin 1971, le procureur Silveira Lobo est désigné pour ouvrir le dossier de l'Escadron de la Mort. Menacé de mort en septembre, il démissionne en décembre 1971.

L'inspecteur Arlindo Domingos da Cruz ("Arlindo Crioulo") est accusé de l'assassinat de Teresa Ferreira. Evadé, il se livre à la police le 14 juin 1971.

Le policier Silvio Carneiro ("Silvinho") est emprisonné: il est accusé de 50 assassinats. Il s'évade le 12 juillet 1971. Arrêté de nouveau le 12 août 1971, il est acquitté de l'accusation d'évasion par la Justice Militaire le 7 juin 1972.

Le policier Mariel Mariscote de Matos est l'un des "Douze Hommes d'Or" de la police de Rio. Arrêté le 26 août 1971 pour assassinat, il s'évade le 29 octobre 1971. Il s'enfuit au Paraguay, où il devient le comparse du policier de São Paulo, Ademar de Oliveira ("Fininho"). Il y dirige avec lui un gang de vol de voitures brésiliennes revendues au Paraguay (une vingtaine de voitures par semaine), ainsi qu'un trafic de stupéfiants. Il revient souvent au Brésil où il circule librement, du moins jusqu'au 9 mars 1973, date à laquelle il est arrêté à Salvador da Bahia. Ramené à Rio, il est actuellement sous les verrous.

L'inspecteur Marco Antônio de Moraes e Barros, arrêté pour assassinat de Teresa Ferreira, s'évade en janvier 1972, ainsi que trois autres membres de la police: le commissaire Alfredo Barbosa, l'inspecteur Vitor Dantas Lomba et le policier Moacir Mendonça.

L'inspecteur Nelson Duarte est accusé en novembre 1972 d'avoir reçu 40.000 dollars de Lucien Sarti, trafiquant international, et Helena Ferreira pour les remettre en liberté. Il fait partie des "Douze Hommes d'Or" de la police de Rio, mais il est accusé dans un certain nombre d'affaires de vol et d'extorsion de fonds. Son procès est actuellement en cours, ce qui n'a pas empêché sa nomination, le 15 mars 1973, au grade d'inspecteur "classe A".

Etat de Rio de Janeiro

C'est le groupe de l'Escadron de la Mort de cet Etat qui, en 1969, fait preuve d'une activité débordante. En juillet 1972, 400 dossiers d'assassinats d'auteurs inconnus sont ouverts. 350 enquêtes sont en cours, mais 2 seulement ont été menées à terme.

C'est ainsi que le commissaire Morvan Lopes Tavares, accusé de l'assassinat d'un couple de fiancés en avril 1969, est condamné à 65 ans de réclusion en janvier 1971. Il s'évade en mars 1972.

L'autre cas célèbre est celui de la tentative d'assassinat du coiffeur Jonas Silvério en avril 1970 par l'inspecteur João Coelho. Ce policier est connu sous le sobriquet de "Bout de Bougie" (Tôco de vela): il avait l'habitude d'assassiner les gens après leur avoir mis une bougie allumée entre les mains et leur avoir tiré dans les genoux pour les obliger à s'agenouiller devant lui. Décédé: mort naturelle.

Etat de l'Espírito Santo

En 1969, un charnier de 17 cadavres est découvert à Vitória. Le responsable de l'Escadron de la Mort est l'ancien secrétaire d'Etat à la

Sécurité Publique de l'Espírito Santo, M. José Dias Lopes, propre frère du gouverneur de l'époque.

L'inspecteur Dimas Machado Silveiras est condamné en décembre 1971 à 19 ans de réclusion, et le policier Genésio Cunha à 34 ans.

En mars 1972, le policier Helido Rocha est condamné à lui seul à 198 années de réclusion!

Etat de la Bahia

Le commissaire Manoel Chaves Quadros, considéré comme le chef de l'Escadron de la Mort, est expulsé de la police en 1971 par le gouverneur de l'Etat. Il lui est arrivé de couper la tête de quelques gangsters comme preuve du "devoir accompli". A la différence de São Paulo et de Rio, les victimes étaient toutes enterrées, dont quelques-unes encore vivantes.

4- DECLARATIONS OFFICIELLES

M. Abreu Sodré, ancien gouverneur de l'Etat de São Paulo (1967-1971)

Répondant aux accusations publiques du juge Fonseca sur la participation de membres de la police au groupe de l'Escadron de la Mort, le colonel Danilo da Cunha Mello, secrétaire d'Etat à la Sécurité Publique, parle d'accusations inutiles et de "scandale qui dessert la cause de l'Etat et du Brésil".

La crise est ainsi ouverte au sein du gouvernement de l'Etat. Elle culmine à la fin de l'année avec l'intervention du gouverneur Sodré qui, au cours d'une émission de télévision en décembre 1970, n'hésite pas à déclarer: "L'Escadron de la Mort n'existe pas comme groupe constitué. C'est du pur sensationnalisme". Ses critiques à peine voilées au juge Fonseca et au juge Bicudo provoquent de vives réactions, et la presse parle bien vite "d'ingérence profondément malheureuse de l'Exécutif dans les activités du Pouvoir Judiciaire".

Lors de sa déposition devant le juge, en janvier 1973, pour la défense du commissaire Fleury, l'ancien gouverneur répète la même thèse de l'inexistence officielle de l'Escadron de la Mort

M. Leopoldo Braga, procureur général de l'Etat de la Guanabara

Dans une interview à la presse (JORNAL DO BRASIL du 26/3/70), il déclare qu'il n'a pas en mains les éléments suffisants pour affirmer si l'Escadron de la Mort est ou non composé de policiers.

M. Abdul de Sá Peixoto, surintendant de la Police Judiciaire de Rio.

Dans une interview à la presse (JORNAL DO BRASIL du 12/3/70) il déclare: "Je pense que l'Escadron de la Mort existe. C'est la version brésilienne des 'gangsters' nord-américains. Mais, dans les circonstances actuelles, je n'accepte pas la thèse selon laquelle l'Escadron de la Mort est composé de policiers".

Une semaine plus tard, il répète: "L'Escadron de la Mort est une bande de gangsters qui seront punis pour fausse déclaration fiscale. C'est une bande de trafiquants de stupéfiants et de traite des blanches

en lutte contre d'autres bandes". Il ajoute: "Je suis sûr d'une chose: la police ne possède aucun groupe spécialisé dans l'élimination des marginaux" (JORNAL DO BRASIL du 19/3/70).

Général Sículo Rodrigues, Secrétaire d'Etat à la Sécurité Publique de l'Etat de Rio;

Dans une interview à la presse (JORNAL DO BRASIL du 19/3/70), il déclare ne pas croire en l'existence de l'Escadron de la Mort. Il n'est donc pas nécessaire de créer une commission spéciale pour enquêter sur les crimes commis puisque tous font déjà l'objet des investigations de la Justice.

Général Luis de França Oliveira, Secrétaire d'Etat à la Sécurité Publique de l'Etat de Guanabara.

Il est "irrité" par les informations sur l'Escadron de la Mort (JORNAL DO BRASIL du 12/3/70).

Général Milton Lisboa, inspecteur général de la Police.

Il ne croit pas à la participation de la police aux activités de l'Escadron de la Mort, mais à l'existence de bandes rivales de malfaiteurs (JORNAL DO BRASIL du 12/3/70).

M. Cristiano Dias Lopes, gouverneur de l'Etat de l'Espirito Santo.

Dans une interview à la presse (JORNAL DO BRASIL du 11/3/70), il admet l'existence de l'Escadron de la Mort à Vitória. Il ne repousse pas non plus l'accusation selon laquelle son frère, M. José Dias Lopes, a couvert les crimes de l'Escadron de la Mort en 1969 (ce dernier avait dû démissionner de son portefeuille de Secrétaire d'Etat à la Sécurité Publique par suite des accusations lancées contre lui - O GLOBO du 20/2/70).

5- LE CONSEIL DE DEFENSE DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE

Créé en 1969 par le ministre de la Justice, M. Alfredo Buzaid, le Conseil de Défense des Droits de la Personne Humaine est saisi des plaintes concernant les activités de l'Escadron de la Mort. Le général João Carlos Gross, membre du Conseil, est chargé de présenter un rapport sur cette affaire. Ce qu'il fait le 12 décembre 1969: "Il est évident que l'Escadron de la Mort est une organisation composée de policiers" (VEJA du 29/7/70 p. 32).

En mars 1970, le ministre de la Justice enjoint à la Police Fédérale d'enquêter sur les activités de l'Escadron de la Mort sur l'ensemble du territoire national. La demande officielle est adressée au général Luis de Freitas, délégué régional de la Police Fédérale à Rio.

Le 23 mars suivant, le secrétaire du Conseil dément la nouvelle selon laquelle l'ouverture d'enquêtes a été demandée aux gouverneurs de chaque Etat. Le secrétaire est M. Manuel Gonçalves Ferreira Filho, qui est en même temps attaché au Cabinet du Ministre de la Justice. En avril, c'est le ministre de la Justice lui-même qui demande aux Gouverneurs la création de commissions spéciales d'enquêtes sur l'Escadron de la Mort.

Devant la lenteur des enquêtes et sous la pression de l'opinion publique, le président de la République enjoint, en juillet 1970, au ministre de la Justice de faire accélérer la procédure et de mener à terme les trois séries de procès en cours à Rio de Janeiro, Vitória et São Paulo.

On a vu plus haut le résultat...

Deux citations permettent de juger des forces en présence dans le procès de l'Escadron de la Mort, en particulier de celui qui en est devenu le symbole: le commissaire Fleury, de São Paulo.

1) La demande de détention préventive par le juge Bicudo, le 12 février 71:

"Par la position que ce policier occupe dans l'appareil répressif de l'Etat où, conjointement avec des éléments de son équipe, il demeure dans l'exercice plénier de ses fonctions, son comportement revêt un caractère de la plus haute gravité pour la société. Son attitude impose de ce seul fait la décrétation de la mesure exceptionnelle de détention préventive comme étant une nécessité réclamée par l'ordre public".
Demande non suivie d'effet.

2) Les félicitations officielles pour la mort de Joaquim Ferreira, successeur de Carlos Marighela, en fin 1970:

"Considérant que le succès de la mission est dû à l'abnégation d'un groupe de policiers sous la direction du commissaire Sérgio Fernando Paranhos Fleury - qui depuis longtemps lutte avec un talent peu commun et avec succès contre les activités subversives dans notre Etat - secondé par ses collègues Ernesto Milton Dias et Jocecil Cuoco; décide d'adresser ses félicitations aux intéressés..." (Résolution SSP 40). Le signataire de la Résolution est le colonel Danilo da Cunha de Melo, secrétaire d'Etat à la Sécurité Publique de São Paulo.

(Dossier préparé par DIAL. En cas de reproduction, même partielle, nous vous obligés d'indiquer la source DIAL)